



Audiosurveillance d'un magasin

Par **Tibovdk**, le **17/02/2015** à **10:07**

Bonjour à tous,

Nous souhaitons mettre en place dans notre magasin en plus de notre vidéosurveillance une capture du son grâce à des micros sur les caméras.

Nous avons fait toutes les démarches auprès de la préfecture afin de déclarer notre système de vidéoprotection.

Ne trouvant que très peu de littérature sur le sujet, je voudrais savoir :

- Est-il légal de capturer le son dans mon magasin, sans enregistrements, uniquement pour une capture en direct afin de faciliter la levée de doute en cas de problème?
- Est-il légal de capturer le son dans mon magasin, avec enregistrements, le tout en prévenant les clients par des annonces, comme pour la vidéosurveillance ?

Merci d'avance pour vos lumières !